

6-5114

1.2a

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

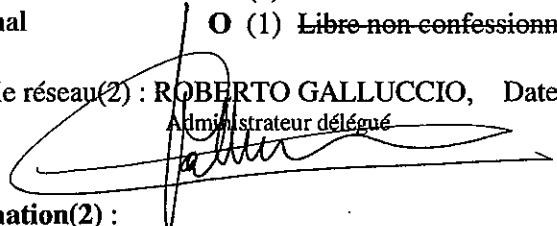
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et-communal
- (1) Libre-confessionnel
- (1) Libre-non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau(2) : **ROBERTO GALLUCCIO**, Date et signature(2) : 30/01/2014

Administrateur délégué  


**2. Intitulé de l'unité de formation(2) :**

**FORMATION CONTINUE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN  
MACONNERIE**

Code de l'UF(3) : <b>33 10 02 UM C1</b>	Domaine de formation(4) : <b>301</b>
---	--------------------------------------

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° **1** de ...1... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° **2** de...1... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :
  - transition
  - inférieur
- qualification
- supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° **3** de ....1... page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° **4** de ...1... page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° **5** de ...1...page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6** de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration  
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'UF(3) : 33 10 02 U.N.C.1	Domaine de formation(4) : 301
------------------------------------	-------------------------------

### 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

1.1. Dénomination du cours	Classement (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Laboratoire de technologie et connaissance des matériaux	CT	B	8
Travaux pratiques de réparation en maçonnerie : bases	PP	L	24
<b>1.2. Part d'autonomie</b>		<b>P</b>	<b>8</b>
Total des périodes			<b>40</b>

### 12. Réserve au Service d'inspection :

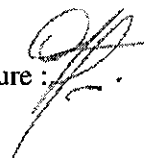
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ..... 12.05.14 .....

Signature : 

(1) biffer la mention inutile

(2) A compléter

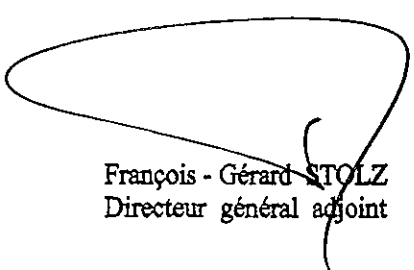
(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME

  
François - Gérard STOLZ  
Directeur général adjoint

<p style="text-align: center;"><b>FORMATION CONTINUE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN MAÇONNERIE</b></p>
--

## **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation a pour finalités de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes nécessaires à l'exécution de travaux de base de réparation en maçonnerie.

<b>FORMATION CONTINUE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN MACONNERIE</b>
---

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

*En français et en mathématique,*

- trouver une information par consultation d'ouvrages de référence;
- analyser et comprendre un message:
  - en dégager les informations (distinguer les éléments essentiels des éléments accessoires);
  - dégager les liens entre les informations pour mettre en évidence la cohérence du message;
- reformuler le contenu d'un message tout en en préservant le sens;
- utiliser directement et dans un même contexte une règle apprise, une méthode, un énoncé ;
- maîtriser le système de numérotation en base 10;
- opérer sur les nombres naturels entiers des additions, soustractions, multiplications et divisions;
- reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume et de capacité.

### **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'Etudes de Base (CEB).

<p><b>FORMATION CONTINUE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN MACONNERIE</b></p>
--

**3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas mettre plus de deux étudiants par poste de travail.

## **FORMATION CONTINUE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN MACONNERIE**

### **4. PROGRAMME**

L'étudiant sera capable :

#### **1.1. Laboratoire de technologie et connaissance des matériaux**

- de citer les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à l'outillage et aux matériaux utilisés;
- d'identifier les différents types de murs (murs pleins, maçonneries mixtes);
- de définir le rôle d'un mortier, d'un béton;
- de citer les différents types de sable et leurs utilisations;
- de reconnaître les ciments les plus courants en fonction de leur appellation et de leurs propriétés;
- de déterminer l'incidence du non respect du dosage sur la qualité d'un mortier;
- de comprendre les bases du compassage et de savoir l'appliquer;
- de savoir reporter deux points de niveau;
- de connaître les différentes briques et blocs les plus fréquemment utilisés, leur mise en œuvre et leurs propriétés;
- d'établir la composition des mortiers les plus courants.

#### **1.2. Travaux pratiques de réparation en maçonnerie : bases**

*En tenant compte des règles de bien-être au travail et de protection de l'environnement, en utilisant le matériel et l'équipement adéquats, en manipulant les outils mis à disposition de manière spécifique, correcte et appropriée, après avoir préparé et organisé son poste de travail,*

- de préparer le mortier en respectant les compositions et dosages en volume et en masse;
- d'appliquer de manière spécifique les produits en fonction des matériaux mis en œuvre (blocs, briques, ...);
- de contrôler la verticalité, l'horizontalité, la planéité des murs;
- de maçonner blocs et/ou briques dans des maçonneries simples;
- de jointoyer;
- d'entretenir l'outillage mis à disposition.

<p><b>FORMATION CONTINUE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN MAÇONNERIE</b></p>
--

## **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable:

*En tenant compte des règles de bien-être au travail et de protection de l'environnement, en utilisant le matériel et l'équipement adéquats, en manipulant les outils mis à disposition de manière spécifique, correcte et appropriée, après avoir préparé et organisé son poste de travail,*

- d'identifier et de préparer correctement les matériaux et les produits à mettre en œuvre;
- de réaliser une maçonnerie simple en briques et ou en blocs ainsi que son jointoiment.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- le degré de respect du temps alloué;
- le niveau de qualité du travail effectué (propreté, aplomb, niveau, planéité);
- le niveau d'organisation du poste de travail ;
- le degré de précision des quantités préparées.

<p><b>FORMATION CONTINUE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN MACONNERIE</b></p>
--

**6. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec l'activité d'enseignement qui lui sera attribué.



Ministère de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles

1080 Bruxelles , le 03 Jun 2014  
Rue A. Lavallée, 1  
02 / 690.87.31

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service général de l'Enseignement de  
promotion sociale, de l'Enseignement  
secondaire artistique à horaire réduit  
et de l'Enseignement à distance

-----  
Direction de l'Enseignement de  
promotion sociale  
-----

Monsieur Roberto GALLUCCIO  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5114

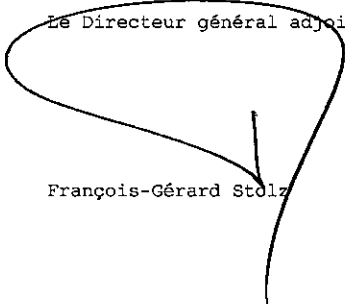
Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
----- Unité de formation : FORMATION CONTINUEE : PRATIQUES DE BASE DE REPARATION EN  
MACONNERIE  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 331002U11C1  
Domaine : 301 Construction: bois,gros-oeuvre

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

  
François-Gérard Stölz